



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## TGV Nord

Question écrite n° 10417

### Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur la récente campagne publicitaire de la SNCF, pour le TGV Paris - Lille. Si l'on ne peut que se réjouir de l'intérêt et de l'importance que porte la SNCF à la région Nord - Pas-de-Calais, dotée d'un moyen de transport particulièrement remarquable à tous égards, il serait cependant opportun de ne pas accompagner le lancement de ce TGV d'une campagne publicitaire dissuasive à l'égard des automobilistes en mettant en avant les « 58 jours de verglas » et les « 81 jours de brouillard ». Il convient de souligner que la région Nord - Pas-de-Calais n'est pas la seule à être affectée par le brouillard et le verglas et qu'elle a, par ailleurs, de nombreuses richesses culturelles, artistiques et touristiques (dont la côte d'Opale) qui méritent déplacement et visite.

### Texte de la réponse

La SNCF a récemment lancé une campagne publicitaire en faveur du TGV Nord qui a suscité une certaine émotion en région Nord - Pas-de-Calais. Cette campagne publicitaire est désormais achevée. Certains ont pu estimer qu'elle était de nature à affecter l'image touristique et culturelle de la région. Cependant, elle n'avait pour objet que de promouvoir le TGV en soulignant qu'il est un moyen de transport particulièrement sûr, fiable et rapide pour se rendre dans une région dont on connaît l'attachement au transport ferroviaire. Tel est le message que la SNCF voulait faire passer pour annoncer et lancer sa nouvelle offre de dessertes sur le TGV Nord, le 25 janvier dernier. A cette date, une nouvelle offre cadencée entre Paris et Lille a, en effet, été mise en place avec 24 allers-retours quotidiens et un accroissement de 35 % de la capacité offerte dans le TGV. De nouvelles dispositions tarifaires ont également été décidées sur cette desserte pour en accroître l'attractivité. En définitive, ces dispositions vont encore favoriser les déplacements vers la région Nord - Pas-de-Calais qui bénéficie d'une desserte remarquable et contribuer à valoriser ses atouts touristiques.

### Données clés

**Auteur :** [M. Léonce Deprez](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 10417

**Rubrique :** Transports ferroviaires

**Ministère interrogé :** équipement et transports

**Ministère attributaire :** équipement et transports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 février 1998, page 985

**Réponse publiée le :** 4 mai 1998, page 2530